

Cité de l'architecture et du patrimoine

Une bibliothèque consacrée à l'architecture contemporaine au cœur du Palais de Chaillot

Présidée depuis 2004 par François de Mazières, la Cité de l'architecture et du patrimoine occupe aujourd'hui les 23 000 m² de l'aile Paris du Palais de Chaillot, face à la Tour Eiffel.

L'ambition de cet établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, est de donner à l'architecture française une vitrine d'exception, permettant au plus large public, français et étranger, de découvrir en un seul lieu les œuvres emblématiques du patrimoine architectural français et la création contemporaine internationale.

Ce nouvel équipement culturel est organisé autour de trois entités qui, avant la création de l'EPIC, avaient leur existence propre :

- l'Institut français d'architecture (IFA), créé en 1981, lieu de réflexion, de débat, d'exposition et de mémoire de l'architecture du XX^e et du XXI^e siècles;
- le musée des Monuments français (MMF), qui rassemble d'importantes collections de moulages et de peintures reproduisant grandeur nature les chefs-d'œuvre du patrimoine architectural français;
- l'École de Chaillot, qui forme depuis plus d'un siècle les architectes du patrimoine, ainsi que les architectes-urbanistes de l'État.

Le bâtiment

Le Palais de Chaillot tel que nous le connaissons aujourd'hui est l'œuvre de l'architecte Carlu. Il date de l'Exposition internationale de 1937 et il est le résultat de la transformation du Palais du Trocadéro, que les architectes Davioud

et Bourdais avaient conçu pour l'Exposition universelle de 1878. L'ensemble de la rénovation actuelle a été confié à l'architecte Jean-François Bodin, maître d'œuvre de l'opération. Le réaménagement complet de l'aile Paris redéfinit les espaces en fonction des missions de la Cité, dans le respect de l'architecture existante.

Le projet de bibliothèque

La bibliothèque, qui ouvrira ses portes en septembre 2007, s'inscrivait dès l'origine au cœur du projet « Cité de l'architecture et du patrimoine », puisque le rapport remis en 1998 par Jean-Louis Cohen, architecte et historien, au ministère de la Culture et de la Communication contenait quinze pages détaillées sur ce service. Les grands principes fondateurs de cette nouvelle bibliothèque ont été définis par Renée Herbouze entre 1999 et 2002*. Au cours de cette période, un conseil d'orientation composé de personnalités du monde de l'architecture et de celui des bibliothèques a travaillé sur ce que devait proposer cette nouvelle bibliothèque publique spécialisée en architecture contemporaine. Une réflexion particulièrement détaillée sur la politique d'acquisition a alors été engagée afin d'inscrire au mieux ce nouvel établissement dans le paysage documentaire national.

Rattachée au département IFA dirigé par Francis Rambert depuis avril 2004, la bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine est conçue pour deve-

nir le pôle documentaire de référence en matière d'architecture contemporaine. Très axées sur l'actualité, ses collections couvrent également des domaines connexes tels que l'urbanisme ou le paysage.

Les collections

En vitesse de croisière, les collections de la bibliothèque seront constituées de 45 000 livres (25 000 à l'ouverture), 450 titres de périodiques vivants et plusieurs centaines de documents multimédias accessibles pour la plupart via un portail documentaire (films, cédéroms, bases de données, etc.).

S'inscrivant résolument dans les grandes missions de la Cité, cette bibliothèque de consultation sera ouverte à tous les publics. Elle accueillera donc les spécialistes en leur proposant de la documentation et des services adaptés à leurs besoins et participera à la sensibilisation du grand public en offrant un accès direct à ses collections.

L'espace de la bibliothèque

Dans son article paru dans le *BBF*, Renée Herbouze affirme que « la bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine se doit [...] d'être un modèle, à la fois sur les plans esthétique et fonctionnel, en matière d'accès, de signalétique, de circulation, de mobilier, d'éclairage, etc. ». C'est bien entendu dans cet esprit que nous travaillons encore aujourd'hui avec Jean-François Bodin. L'exercice est parfois délicat car le bâtiment nous impose des contraintes, mais il est surtout passionnant car il s'inscrit totalement dans la problématique de la Cité : rapprocher, dans un

* Cf. René Herbouze, « La bibliothèque de la future Cité de l'architecture et du patrimoine », *BBF*, 1999, n° 6, p. 8-17.



Vue de la salle de lecture. © Bodin et Associés – D. Ghislain

même lieu, le patrimoine et le contemporain.

Située au premier niveau du Pavillon de tête du Palais de Chaillot, sur un plateau qui accueillait jadis des salles du musée des Monuments français, la bibliothèque disposera de 1 380 m² d'espace public.

Comme c'est le cas pour d'autres grands établissements publics, la bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine ne sera pas visible de l'extérieur. Le bâtiment n'est pas celui de la bibliothèque mais de la structure culturelle qui l'abrite. Il a donc fallu veiller à rendre compréhensible pour le public le rôle de la bibliothèque au sein de l'établissement en travaillant très finement sur trois concepts: la visibilité, l'accessibilité et l'accueil.

L'accès

Depuis le hall d'accueil principal de la Cité, le visiteur accèdera directement à la bibliothèque en empruntant l'escalier monumental conçu par Carlu. La bibliothèque bénéficie donc d'une grande visibilité qui présage d'une fréquentation importante, y compris par un public occasionnel venu avant tout pour visiter les expositions ou écouter les conférences.

Le salon d'accueil

Dès l'entrée dans l'espace de la bibliothèque, un salon d'accueil de 200 m² permettra aux visiteurs de découvrir les services proposés, ou, plus simplement, de consulter des documents issus des collections, en rapport avec l'actualité de la Cité. Il s'agit donc ici d'accueillir et d'informer le public avant qu'il ne franchisse les portes tout en lui offrant un premier niveau de documentation. Il se trouve déjà dans la bibliothèque mais n'est pas encore au cœur des collections. Nous pensons que cet espace,

dont l'aménagement fait l'objet d'une attention toute particulière, servira de sas entre les salles d'exposition du musée et la bibliothèque. Le visiteur occasionnel pourra franchir le seuil et entrer librement dans la bibliothèque s'il le souhaite mais la documentation proposée dans cet espace « de transition » suffira parfois à satisfaire sa curiosité.

Une fois le seuil franchi, la bibliothèque proposera 115 places de travail assises dont 36 équipées d'un poste informatique et 9 dédiées à la seule consultation des documents audiovisuels.

Des bornes wi-fi offriront une couverture complète de l'espace public et permettront ainsi aux possesseurs d'ordinateurs portables de se connecter.

Le choix du mobilier, de l'éclairage et la conception de la signalétique font l'objet d'une grande attention. Les rayonnages, conçus pour la bibliothèque de l'université Ca'Foscari à Venise, ont été retravaillés par l'équipe de Jean-François Bodin afin de mieux s'intégrer à l'environnement architectural.

La mezzanine

Les bureaux du personnel seront situés au cœur de la bibliothèque, sur une mezzanine semi-vitrée de 350 m² surplombant la salle de lecture. Les six mètres de hauteur sous plafond du plateau ont permis à Jean-François Bodin de concevoir ce nouvel élément dont le volume redessine totalement l'espace public installé au-dessous. Une salle de travail en groupe, un salon de consultation des documents audiovisuels et des zones de rayonnages ont été délimités, créant ainsi différentes ambiances de consultation et de travail.

L'espace Saint-Savin

Situé à l'opposé de la mezzanine, cet espace de la bibliothèque est unique car il renferme une des œuvres picturales

conservées par le musée des Monuments français: la reproduction à l'identique de la peinture murale qui orne la voûte de l'abbaye romane de Saint-Savin-sur-Gartempe. Ses dimensions exceptionnelles (42 mètres de long sur 6,80 mètres de large) imposent également un traitement adapté. Cette pièce est bien entendu emblématique puisqu'elle mêlera le décor peint de l'église abbatiale au mobilier contemporain. L'éclairage a fait l'objet d'un travail particulièrement soigné. Cet espace ne recevra que très peu la lumière du jour et il a donc fallu veiller à mettre en valeur la fresque, tout en éclairant suffisamment les tables, les rayonnages et les éléments de signalétique. Un travail sur l'ambiance donc, qui fera de cet espace une salle d'étude dont on peut penser qu'elle sera très prisée par les lecteurs.

Résolument contemporaine

On l'aura compris, la réussite de l'aménagement de cette nouvelle bibliothèque reposera principalement sur l'intégration d'éléments contemporains (le mobilier, la signalétique, l'éclairage, la mezzanine) dans des espaces conçus à l'origine pour exposer des reproductions du patrimoine architectural français. Ces murs qui, à l'époque, apportaient la touche moderne nécessaire pour raconter l'histoire de l'architecture sont aujourd'hui au service de la création, à travers l'aménagement de la bibliothèque, mais également à travers ses collections, résolument tournées vers le contemporain.

Philippe Perreaudin

Responsable de la bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine
pperreaudin@citechailot.org